

Recrutement contrats locaux / résidents

Certains collègues ont eu la chance d'obtenir une nouvelle affectation au sein du réseau AEFÉ ou d'avoir pu réintégrer le mouvement national dans l'Académie de leur choix. Afin de mettre à jour nos listings d'envoi d'informations, n'hésitez pas à nous informer de votre changement d'affectation ou de celle d'un collègue en écrivant à hdf@snepfsu.net. Il est à noter que du fait de la fermeture de nombreux postes de résidents, les possibilités de mutation dans le réseau sont de plus en plus maigres.

Demande de détachement

Cette année encore, un nombre certain de demandes de détachement a été refusé par les Académies. Le SNEP hdF et les sections académiques ont dû intervenir auprès des rectorats pour débloquer les situations. Si les détachements dans les établissements conventionnés et en gestion directe ne posent pas encore de problème avant le 31 mars (*le MEN ne demande pas l'avis des rectorats avant cette date*), cela n'est pas le cas pour les établissements partenaires pour lesquels le MEN demande un avis aux différents rectorats. A noter que pour les collègues du primaire, la problématique est toute autre avec des refus de renouvellement de détachement par les départements alors que les collègues sont en poste dans le pays d'accueil depuis de très nombreuses années. Il va falloir être vigilants pour que cela ne s'étende pas au secondaire.

Indemnités pour enseignement en classe de 1ère et terminale

Le décret 2015-476 du 27 avril 2015 a instauré une indemnité de sujétion allouée aux enseignants assurant un service d'au moins 6h hebdomadaires en classe de 1ère et de terminale. Les syndicats de la FSU sont intervenus sur ce dossier lors du dernier Comité Technique de l'Agence et rédigeront cette semaine un courrier adressé au directeur de l'Agence. Ce thème sera à nouveau mis à l'ordre du jour du Comité technique du 16 juin.

Santé des personnels et conditions de travail : victoire pour les syndicats de la FSU !

Le SNEP hdF siège au CHSCT AEFÉ (*commission d'hygiène sécurité et des conditions de travail*) en tant que membre titulaire. Cette instance se réunit 3 fois dans l'année et traite de tous les problèmes de santé, de pénibilité et des conditions de travail des employés de l'Agence. Le 26 avril, le SNEP a participé dans ce cadre avec les syndicats de la FSU au groupe de travail constitué pour analyser le résultat de l'enquête « santé et bien-être au travail » des personnels de la centrale de l'AEFE (*site de Nantes et de Paris*). La problématique des conditions de travail gagne du terrain à l'Agence sous l'action des syndicats de la FSU. En effet, notre détermination et action ont payé puisqu'au CHSCT du 12 mai dernier, le Directeur a enfin accepté que le champ de compétence du CHSCT soit étendu aux personnels en poste dans le réseau ! C'est une victoire importante pour tous les personnels car des problèmes issus des établissements du réseau (*harcèlement, sécurité, stress au travail etc.*) pourront désormais être traités en instance centrale.

Missions particulières et coordination des APSA

Des groupes de travail ont eu lieu pour la rédaction de la circulaire de l'AEFE qui doit retranscrire les "Décrets France". Le SNEP a travaillé de concert avec le SNES hdF pour faire valoir les droits des PEPS. Les interventions ont notamment portées sur la reconnaissance de la mission de coordinateur des APSA (*avec octroi d'IMP ou d'heure de décharge, avec un montant fixé en fonction du nombre de collègues d'EPS dans l'établissement*) et sur les spécificités des missions à l'étranger (*reconnaissance par exemple d'une mission destinée à coordonner le sport scolaire*). Dans tous les cas, en cas de difficulté à faire valoir vos droits, n'hésitez pas à contacter le SNEP hdF.

Association sportive

Depuis la parution de la circulaire n°1859 AEFÉ sur les obligations réglementaires de service du 20 juillet 2015, l'agence reconnaît le droit aux enseignants d'EPS de bénéficier de 3h dédiées à l'animation et à l'encadrement du sport scolaire. Cette circulaire doit être un appui pour les collègues qui souhaitent développer le sport scolaire dans leur établissement. Au moment où sont discutés les moyens horaires attribués par discipline dans les établissements, les enseignants d'EPS doivent demander sans détour que soient attribuées à chacun les 3h dédiées au sport scolaire. Faites voter au conseil d'établissement ces dispositions horaires ! Pensez à présenter cela aux parents d'élèves, aux élèves, ainsi qu'aux représentants du personnel siégeant au CE et ayant le droit de vote. En cas de difficultés, contactez le SNEP hdF.

Stage SNEP hdF

Les membres du secteur hors de France se retrouveront pour un stage les 22 et 23 août au siège du SNEP à Paris. Ce stage sera l'occasion de poursuivre le travail entrepris depuis des années dans le réseau, de faire le point sur les problèmes rencontrés dans vos zones, sur les revendications à porter, sur les thèmes à approfondir etc. La majorité de vos représentants poursuivront leur reprise syndicale en participant au stage du SNES hdF des 24 et 25 août. Nous rappelons que si vous souhaitez vous investir au sein de notre secteur, il vous suffit de nous contacter ! Cet investissement peut prendre différentes formes : correspondant d'établissement (*interlocuteur privilégié pour le hdF*), responsables pays, responsable zone etc. Le premier geste militant restant bien sur l'adhésion au SNEP hdF !

Installations sportives : aide du SNEP et collaboration avec l'Agence

Comme vous le savez, le secteur équipements du SNEP vous propose différents référentiels destinés à vous aider dans la réalisation de projets de construction ou de rénovation d'installations sportives. Ces référentiels sont disponibles sur le site du SNEP : <http://www.snepfsu.net/equipe/index.php> . Depuis quelques années, le service immobilier de l'Agence soumet tous ses projets immobiliers en lien avec l'EPS à notre secteur pour expertise. Aussi, n'hésitez pas à prendre contact avec nous pour constituer ensemble le meilleur projet possible.

Inspection et EPS : nouveauté à l'Agence !

Le SNEP hdF réclamait depuis de nombreuses années la nomination à l'Agence d'un inspecteur en EPS afin de gérer le dossier EPS (*formation continue, examens, inspections, EEMCP2 etc.*). Notre souhait a été entendu et l'AEFE recrutera à partir du 1^{er} septembre 2016 un(e) inspecteur(trice) en EPS : <http://www.aefe.fr/sites/default/files/asset/file/fiche-de-poste-ia-ipr-eps-2016.pdf> . Si on ne peut que se féliciter d'une telle nomination, on peut s'interroger sur la manière de le faire. En effet, cette création de poste (*comme toutes celles d'inspecteurs*) n'a pas été discutée et votée en Comité technique ni en groupe de travail. L'Agence bafouerait-elle les instances représentatives et le dialogue sociale ?

Nouveaux programmes

Les premiers documents d'accompagnement sont en ligne depuis peu :

- Cycle 3 : <http://eduscol.education.fr/pid34217/education-physique-sportive.html>
- Cycle 4 : <http://eduscol.education.fr/pid34188/education-physique-et-sportive.html>

Nous vous rappelons que le SNEP a mis en place une pétition pour le retour de l'EPS dans l'évaluation du Diplôme National du Brevet (DNB) et pour la réécriture de programmes plus ambitieux pour nos élèves :

<http://www.snepfsu.net/phpetitions/appel2016/index.php3> . A signer et à faire signer sans modération !

Contacts

Secteur hors de France du SNEP-FSU

www.snepfsu.net/hdf

Contacts par zone : [ici](#) !

Contact  : FSU-CZ